

La lettre des député-e-s du Front de gauche

N°10

**Communistes,
Républicains,
Citoyens**

© Assemblée nationale

L'éditorial d'André Chassaigne Président du groupe GDR et porte-parole des député-e-s du Front de Gauche

Les députés du Front de gauche ont voté de manière unanime contre les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale dont la seule matrice demeure l'austérité. Nous ne pouvons cautionner cette orthodoxie budgétaire, initiée par la Commission européenne et les marchés financiers, tant elle signe la volonté de l'Etat d'abandonner les plus défavorisés.

Tout au long des débats relatifs au projet de loi de finances, nous avons fait des propositions précises pour rendre l'impôt sur le revenu plus progressif, pour diminuer la contribution des ménages modestes, pour augmenter l'impôt sur la fortune, pour baisser la TVA qui pèse sur la consommation et la croissance, pour moduler l'imposition des entreprises en fonction de leur taille et de l'utilisation qu'elles font de leurs bénéfices. Mais nous nous sommes heurtés à un mur.

Le gouvernement a fait le choix de passer en force en maintenant l'essentiel de son projet. Pour complaire à Bruxelles et au Medef, le PLF 2014 taille, comme jamais auparavant, dans les dépenses publiques. Dans le même temps, il allège considérablement la contribution des entreprises. Revers de ces cadeaux, tous les ménages, dont bien évidemment les plus modestes, paient une TVA alourdie depuis ce 1er janvier.

La même logique implacable a guidé les débats du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Alors que d'immenses besoins de protection sociale demeurent insatisfaits, la Sécurité sociale subit la poursuite et l'amplification des politiques d'austérité. Le gouvernement prévoit le retour du « trou » de la Sécurité sociale à son niveau d'avant la crise mais pour y parvenir, il décide un tour de vis sans précédent sur le budget de l'assurance maladie, mettant lourdement à contribution les retraités et les familles.

Face à la grave crise politique que traverse le pays, nous avons décidé de lancer des « états généraux de la justice fiscale » pour écrire le contenu d'une véritable réforme fiscale et présenter une proposition de loi sur la fiscalité répondant véritablement aux attentes des Françaises et des Français.

Il est grand temps que le gouvernement prenne la mesure des conséquences de ses décisions et de la nécessité d'une « révolution fiscale » porteuse d'un véritable changement de cap !

Je vous souhaite une très belle année 2014.



André Chassaigne,
Député du Puy-de-Dôme

Une révolution fiscale pour un changement de cap !

Pour une politique de progrès social

Dans le cadre du projet de loi de finances 2014, les député-e-s du Front de gauche ont déposé une série d'amendements pour combattre la politique libérale et austéritaire menée par le gouvernement au détriment des ménages, des retraités et des services publics.

Les adeptes de la méthode Coué aperçoivent la reprise économique « au coin de la rue ». Nous aimerions que cela soit vrai, mais la réalité est tout autre. La crise du capitalisme financier perdure et s'amplifie. Les Français la ressentent de plein fouet et sont aujourd'hui dans une grande désespérance.

Comment nier la hausse de la pauvreté ? Elle concerne 8,8 millions de nos concitoyens, soit un million de plus qu'il y a dix ans. Voilà la régression sociale à laquelle conduisent les politiques libérales !

Comment nier la poursuite de la hausse du chômage ? Avec près de 11 % de chômeurs, nous sommes revenus à la situation de 1997. Je crains que le Gouvernement n'attende l'inversion de la courbe du chômage comme on attend Godot, faute d'avoir impulsé une politique de relance.

Comment nier qu'il n'y a jamais eu autant de destructions de sociétés ? Avec une hausse de 7,5 %, les liquidations judiciaires connaissent un rythme pas même atteint en 2009, au plus fort de la crise. Les plans sociaux s'accumulent, facilités par l'accord national interprofessionnel.

Ce marasme économique, voilà l'héritage d'années d'ultralibéralisme promues par la droite de cet hémicycle. Nous payons encore le prix de cette politique au service des plus riches.

Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2013, nous attendions du nouveau gouvernement qu'il réponde à la volonté de changement exprimée dans les urnes, qu'il engage la lutte contre la finance, cet ennemi de l'économie réelle. Cette attente avait été déçue. Elle est aujourd'hui totalement ignorée.

Monsieur le ministre, le Gouvernement s'engage à son tour dans la course folle à la compétitivité et à la baisse des salaires qui ne fait que des perdants, Allemagne comprise. Avec ce projet de loi de finances, votre majorité tourne définitivement le dos au projet social-démocrate pour embrasser l'idéologie libérale et « austéritaire » : réduction des services publics, baisse des salaires, injustice fiscale. Pourtant, partout en Europe, cette politique mène à l'impasse. La dette publique européenne est passée de 88 % du PIB l'an passé à plus de 92 %. C'est un échec cuisant qui montre qu'on fera baisser la dette non pas en comprimant les dépenses, mais en relançant l'activité.

Ce projet de loi de finances peut se résumer à un choix que nous contestons avec la plus grande fermeté : faire payer par les ménages les cadeaux fiscaux accordés aux grandes entreprises. Alors que le CAC 40 se soustrait à l'impôt sur les sociétés, supporté en réalité par les PME, vous entendez augmenter encore les exonérations des grands groupes qui délocalisent la main-d'œuvre et les profits, grâce au crédit d'impôt pour



François Asensi
Seine-Saint-Denis

la compétitivité et l'emploi, dont la très faible efficacité pour créer de l'emploi est unanimement dénoncée, y compris par la Cour des comptes.

Les salariés qui luttent actuellement pour leur emploi n'en peuvent plus de la lune de miel entre le Gouvernement et le MEDEF. M. Gattaz a obtenu sans mal l'enterrement du projet de taxe sur l'excédent brut d'exploitation, une faveur qui s'ajoute au fait que la contribution des entreprises au financement de la réforme des retraites est nulle.

Partout dans le pays, la colère des Français est à la hauteur de l'injustice, une injustice fiscale que seule la droite avait osé imposer jusqu'à présent. En plus de créer de la désespérance, une telle convergence – il faut bien l'avouer – des options économiques de l'UMP et du PS brouille totalement les repères traditionnels de la droite et de la gauche, ce qui ouvre le champ à l'extrême-droite. N'est-ce pas une des explications de la poussée électorale du Front national ?

Je ne vois pas la rupture avec le gouvernement précédent. Le maintien scandaleux du gel du barème de l'impôt en atteste : s'il a été voté par la droite, le Gouvernement a fait le choix désastreux de maintenir ce gel l'an dernier et nous en constatons les effets dévastateurs en cette rentrée, puisque près d'un million de Français sont nouvellement imposables.

Derrière les effets de seuil et les gels d'indice, n'oublions pas qu'il y a des familles dans le plus grand dénuement. Depuis la rentrée, beaucoup de nos concitoyens adressent des cris d'alarme aux élus locaux pour décrire leur détresse. J'en donnerai quelques exemples. Une veuve a vu son impôt passer de 0 à 1 500 euros sans que son revenu ait augmenté, simplement parce que sa fille a quitté le domicile familial. Une famille qui a changé de tranche d'imposition va ainsi perdre l'APL et subir la hausse des tarifs de la cantine et des activités des enfants. Une personne retraitée qui n'a jamais payé d'impôts devra s'acquitter pour

la première fois de 200 euros et perdra en outre le bénéfice de sa carte Améthyste et de l'exonération de la taxe d'habitation et de la redevance télévision.

Il y a urgence, non seulement à dégeler ce barème pour 2014, mais aussi à revenir sur le gel de l'an dernier.

Je ne vois pas, en fait, la rupture avec le gouvernement précédent en ce qui concerne la hausse de la TVA, à savoir l'impôt le plus injuste qui soit. Certes, elle ne touchera pas les investissements des collectivités locales – c'est une sage décision. Mais elle touchera l'ensemble des

ménages, freinera leur consommation et aggravera la spirale récessive. Augmenter la TVA, l'impôt le plus injuste, c'est porter atteinte à notre pacte social et fiscal. Non, monsieur le ministre, la hausse des impôts dans l'injustice n'est pas une politique de gauche !

Les parlementaires du Front de gauche ne vous comprennent pas.

Nous demandons la suppression pure et simple de la hausse de la TVA prévue en janvier 2014. La révolte antifiscale, qui est aujourd'hui une réalité, se nourrit du matraquage du grand nombre pour épargner une poignée de nantis. Plus l'impôt est injuste, moins il est accepté. En anéantisant la progressivité de l'impôt, vous faites le jeu des ennemis de la solidarité. Comme en 1789, une majorité laborieuse paie pour une minorité oisive, celle des actionnaires et des banquiers. Comme en 1789, nous avons vraiment besoin d'une révolution fiscale.

Je ne vois pas non plus la rupture avec le gouvernement précédent si j'en juge d'après la poursuite de la baisse des dépenses pour les services publics ; 15 milliards en moins, c'est effectivement du jamais vu, mais il n'y a pas de quoi s'en féliciter ! Les Français vont payer plus d'impôts pour moins de services publics. Santé, économie, culture, ou encore écologie : beaucoup de secteurs essentiels seront touchés. Rappelons que les dépenses publiques représentent 22 % du pouvoir d'achat des

« Ce projet de loi de finances peut se résumer à un choix : faire payer par les ménages les cadeaux fiscaux accordés aux grandes entreprises. »

Français.

Au premier rang des victimes de l'austérité figurent les collectivités territoriales, qui paieront un lourd tribut avec ce projet de loi de finances. La chute de 1,5 milliard des dotations aux collectivités aura des conséquences catastrophiques.

Cela se traduira tout d'abord par moins de croissance. Rappelons en effet que les collectivités territoriales supportent 75 % des investissements publics et sont le véritable moteur de l'économie française.

Cela se traduira également par une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Beaucoup de collectivités n'auront d'autre choix que de baisser leurs prestations, d'augmenter leurs tarifs – ceux du périscolaire par exemple –, ou encore de renforcer les impôts locaux.

La Cour des comptes, gardienne des orientations de la Commission de Bruxelles, invoque un prétendu dérapage de leurs dépenses. C'est oublier que l'État a transféré de nombreuses compétences aux collectivités sans assurer leur financement. Un exemple symbolique : le département de la Seine-Saint-Denis est aujourd'hui en faillite. Il manque 80 millions pour boucler le budget de cette année, et ce sera encore pire encore l'an prochain.

La majorité gouvernementale a changé mais l'État doit toujours plus de 1 milliard à la Seine-Saint-Denis. Les impôts ont été relevés, les subventions aux associations ont été rognées, certaines n'ont toujours pas été versées et mettent des structures dans une grande difficulté financière. La Cour des comptes exige moins d'agents. Mais alors, que faut-il fermer dans ce département ? Les services de la protection maternelle et infantile ? Les crèches ? Faut-il remettre en cause ces missions essentielles pour la population ?

Je rappelle que cette baisse des dotations aux collectivités se double d'un projet de loi recentralisateur créant les métropoles, lesquelles pilleront les ressources des villes et confisquent leurs pouvoirs aux élus.

En asséchant ainsi la démocratie locale, vous remettez en cause l'organisation républicaine des territoires. Vous risquez d'anéantir le rôle d'amortisseur social qu'endossent les communes et intercommunalités face à la crise. Ces métropoles plagieront les modèles de Londres ou Francfort, places fortes de la finance où prospèrent les inégalités et les plaies de la relégation des territoires.

En conclusion, je veux vous dire, monsieur le ministre, que nous suivons avec attention les évolutions que connaîtra le projet de budget au cours de nos débats, sans illusion toutefois sur le parti pris libéral qui le caractérise. En l'état, ce budget est à nos yeux inacceptable. Les Français n'ont pas fait

confiance à la gauche en 2012 pour qu'elle renonce à changer la société. Plus que jamais, monsieur le ministre, il y a urgence à changer de cap et ouvrir des perspectives.

« *Oui, il faut une révolution fiscale !* »

Pour les députés du Front de gauche, les immenses richesses qui sont créées dans notre pays doivent profiter au plus grand nombre.

Oui, il faut une révolution fiscale pour que la solidarité nationale soit enfin « également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés », conformément à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Oui, il faut taxer les revenus du capital autant que ceux du travail. Comment accepter que l'argent qui dort génère plus de richesses que le travail des hommes et des femmes de ce pays ?

Oui, il faut taxer les transactions financières pour soumettre la finance aux États et aux peuples européens. La taxe Tobin n'est pas excessive ; elle est impérative.

Enfin, il faut renégocier les traités européens pour promouvoir un espace politique européen de paix et de progrès social.

C'est au prix de ces réformes courageuses que s'effectuera le redressement de la France que nous souhaitons de tout cœur.

Combattre la financiarisation

Choisir un nouveau chemin pour défier le capitalisme

Eradiquer la fraude et l'évasion fiscale, engager la transition énergétique et redonner espoir aux peuples, c'est la direction que suivent les député-e-s du Front de gauche.

La France est un grand pays. La France est un grand pays quand elle offre au monde son génie pour ouvrir des voies inédites. Notre peuple l'a montré au cours de l'histoire, quand il a su bousculer l'ordre établi pour faire naître et vivre notre belle République. C'est dans un contexte de ce type que s'ouvre notre débat sur le projet de loi de finances pour 2014, un contexte où il faut bousculer l'ordre établi.

Trop de nos concitoyens sont victimes d'un capitalisme financier sans scrupule, avec son cortège de chômage, de précarité, de peur du lendemain.

Chacun sait bien, ici, combien les dix années de pouvoir de la droite entre 2002 et 2012 ont aggravé cette dérive avec, à la clé, une société émietlée, une société profondément inégalitaire, une société qui met à mal le vivre ensemble.

Quand il a fallu donner aux plus fortunés, quand il a fallu faire payer l'endettement bancaire privé par la dette publique, quand il a fallu répondre aux desiderata de l'Europe libérale pour attaquer notre modèle de solidarité, bien sûr la droite fut au rendez-vous.

Monsieur le ministre, personne ne conteste les difficultés léguées par la majorité précédente. Personne ne nie que la finance, cet « ennemi sans visage », comme on disait jadis, avance ses pions pour vampiriser toujours plus les richesses créées dans notre pays.

Mais ne nous y trompons pas, si les Françaises et les Français, et parmi eux les 4 millions qui ont soutenu le Front de Gauche au premier tour, ont porté François Hollande à la responsabilité suprême, c'est parce qu'ils n'en peuvent plus de l'impuissance actuelle des États à tenir tête à une finance globalisée.

(Les Françaises et les Français) Ils n'en peuvent plus quand ils apprennent que les plus fortunés, que ce soit des personnes physiques ou des multinationales, réussissent à soustraire 60 à 80 milliards d'euros au fisc pour les placer dans des paradis fiscaux. C'est le plus grand braquage autorisé des finances publiques.

Ils n'en peuvent plus de voir que les efforts sont demandés d'abord et essentiellement aux couches moyennes ou modestes et que les inégalités continuent de progresser. En 2010, seuls les 5 % les plus riches ont vu leur pouvoir d'achat progresser.

Or parler de budget, parler de fiscalité, c'est parler de nos choix de sociétés.

Quelle réponse concrète apporter à cette salariée de l'agroalimentaire de Bretagne, excédée par l'inertie des pouvoirs publics ?

Quelle réponse concrète apporter à cette chômeuse alsacienne, allocataire du RSA, qui crie sa colère, sur France 2, face à un système qui broie sa vie et ses espoirs ?

Quelles réponses concrètes apporter à ces



**Nicolas Sansu
Cher**

millions de fonctionnaires qui voient leur point d'indice bloqué depuis quatre ans, suscitant amertume et démotivation ?

Depuis trois décennies, et même avec des périodes plus apaisées, les voies empruntées de la dérégulation de la finance et de l'obsession de la baisse du coût du travail n'ont pas eu les résultats escomptés – et c'est un euphémisme. C'est cela qui nourrit le désespoir, la désespérance et la fuite dans l'impasse de l'extrême droite.

Votre projet de loi de finances pour 2014 propose non seulement de continuer mais d'amplifier une politique de l'offre, – que le ministre Pierre Moscovici assume, d'ailleurs – aussi injuste qu'inefficace. C'est le fameux crédit d'impôt compétitivité emploi, qui trouve sa concrétisation dans ce projet de loi de finances pour 2014 avec deux chiffres emblématiques, que je tiens à mettre en perspective.

Le premier concerne l'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire la contribution sur le bénéfice des entreprises, dont le produit passera de 53 milliards d'euros en 2013 à 36 milliards d'euros en 2014. Or 36 milliards, c'est 1,8 % du PIB ; 36 milliards, c'est moins que les 40 milliards de dividendes que les entreprises du CAC 40 vont distribuer à leurs actionnaires !

Le second chiffre, c'est celui du produit de la TVA qui, elle, touche tous nos concitoyens, à commencer par les modestes. Il sera relevé de plus de 6 milliards d'euros, ce qui aura des conséquences, comme notre collègue Pierre-Alain Muet s'en est régulièrement fait l'écho dans cet hémicycle, sur le pouvoir d'achat et donc sur le moteur de la consommation.

Passons, pour ne pas être trop cruel, sur le spectaculaire revirement du Gouvernement, qui, en juillet 2012, avec le soutien de tous les groupes de la gauche, avait supprimé la TVA antisociale de Sarkozy, pour lui substituer sa petite sœur quatre mois plus tard.

Non, c'est le fond qui compte. Ce qui doit nous interpeller, c'est le projet politique qui sous-tend cette démarche.

Bien sûr, chacun est conscient que nombre d'entreprises, en premier lieu les PME et TPE,

souffrent, que la très grande majorité de leurs dirigeants ne placent leurs avoirs ni aux îles Caïmans, ni dans l'acquisition de yachts, et qu'ils ont besoin de politiques publiques volontaristes pour soutenir l'emploi et l'activité.

Ce n'est pas en baissant toujours plus le niveau de la dépense publique que nous améliorerons l'environnement de ces entreprises, la formation, la capacité d'innovation et de recherche, la qualité des infrastructures et des services publics.

Il est pour le moins surprenant de voir aujourd'hui le parti socialiste se ranger à l'argument préféré de tous les libéraux bruxellois, de l'AFEP et du MEDEF : « l'impérieuse nécessité de diminuer le coût du travail ».

Mais dites-moi, que faisons-nous depuis trente ans ? Exonérations Fillon, exonérations liées aux 35 heures, pour ne parler que des plus emblématiques... À chaque fois la réponse est la même : une nouvelle baisse du coût du travail.

Le crédit compétitivité emploi en est l'illustration. Son efficacité est d'ores et déjà contestée par le comité de suivi, comme le fut celle de tous les dispositifs mis en place précédemment.

Comment peut-on encore penser que le chômage endémique, le faible investissement des entreprises et les fermetures d'usines sont la conséquence d'une explosion du coût salarial ? Ce n'est pas vrai, et vous le savez.

Ce qui coûte cher à l'économie, ce sont les prélèvements financiers effectués sur les entreprises au bénéfice des actionnaires, au détriment du travail, un coût qui représente entre 94 et 130 milliards d'euros, soit cinq fois le montant du CICE ! Un coût qui a été multiplié par vingt en trente ans !

Mais de ce coût de la rente, il n'est nullement question dans ce projet de loi de finances ! Il serait pourtant salutaire pour l'emploi, pour le pays, pour notre tissu de PME et d'entreprises de taille intermédiaire, que les prélèvements sur les résultats des entreprises soient modulés en fonction de leur utilisation.

Monsieur le ministre, c'est ce cancer financier qu'il faut combattre. Car il assèche les

possibilités du pays et met à mal le pacte républicain, par un transfert des charges fiscales sur les ménages qui est devenu insupportable.

Il est intolérable de voir M. Gattaz – et pourquoi pas bientôt Mme Bettencourt ? – instrumentaliser la légitime colère des couches moyennes et modestes qui voient s'accumuler les difficultés depuis des années, pour tenter d'obtenir ce dont ils rêvent : la fin de l'impôt progressif et le recul historique de notre modèle social. Alors, ne leur donnez pas, ne leur donnons pas cette occasion !

Chacune et chacun d'entre nous, dans nos circonscriptions, nous avons été interpellés par nos concitoyens mécontents. Oui, le consentement à l'impôt est menacé. Il faut réhabiliter l'impôt, la contribution à la charge commune. Oui, nous la défendons, mais nous la défendons dans l'esprit et la lettre de l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui prévoit une contribution à hauteur des facultés de chacun.

L'impôt, c'est le socle de notre pacte républicain, c'est le moyen de donner à tous le patrimoine commun, par le biais des services publics et de la protection sociale. Mais ce consentement à l'impôt ne retrouvera toute sa vigueur que dans le cadre d'une véritable révolution fiscale. Les choix fiscaux de ces vingt dernières années ont rendu le système fiscal injuste et illisible. Faire le dos rond ne peut tenir lieu de politique. Il faut changer de cap ! C'est dans ces moments de crise qu'il faut inventer, créer, faire preuve d'audace.

Nous sommes disponibles pour engager avec vous cette révolution fiscale, qui permettra tout à la fois le redressement des comptes publics, l'efficacité économique et sociale, et la relance de l'investissement public. Comment, à ce titre, peut-on se satisfaire d'un programme d'investissement d'avenir qui ne représente que 0,6 % du PIB ?

L'égalité devant l'impôt impose de refondre l'impôt sur le revenu et de le rendre plus progressif, de relever le taux d'imposition des ménages les plus aisés et de revenir sur la multitude des niches fiscales – niches qui augmentent de 10 milliards d'euros dans ce projet de loi de finances pour 2014. Le

bénéfice de ces niches se concentre sur les plus aisés, mais leur coût, lui, est réparti sur l'ensemble de la collectivité. Rendre l'impôt plus progressif, c'est aussi baisser le taux de la TVA, cet impôt régressif qui pèse sur la consommation et sur la croissance.

Nous devons également revoir de fond en comble l'impôt sur les sociétés. Il n'est pas tolérable que M. Gattaz et ses amis brandissent des cartons jaunes, alors que les grandes entreprises qu'ils représentent sont loin de s'acquitter de l'impôt sur les sociétés au taux facial de 33 % – le taux réel est, je le rappelle, de 8 % pour les entreprises du CAC40. Oui, il est temps de mettre fin au mitage de l'impôt sur les sociétés et de moduler l'impôt sur les sociétés en fonction de la taille des entreprises et de l'utilisation de leurs bénéfices.

Il nous faut également prendre à bras-le-corps la question de la fraude fiscale internationale et des nombreux dispositifs d'évitement fiscal à la disposition des grandes entreprises. La fraude fiscale représente, nous l'avons dit, un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros. Cette somme permettrait de combler chaque année les déficits des régimes généraux des retraites et de la Sécurité sociale, et il resterait encore plus de 30 milliards d'euros à investir dans d'autres projets, comme la transition énergétique, qui mérite mieux qu'une approche punitive par l'instauration d'une nouvelle taxe.

En matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, on ne peut se contenter des maigres 2 milliards de recettes fiscales supplémentaires annoncés par Bercy. Monsieur le ministre, le sérieux, ce n'est pas la rigueur, ce n'est pas de se poser en champion de la baisse des dépenses publiques. Le sérieux, c'est de s'attaquer au pillage de la richesse créée, c'est d'œuvrer à une nouvelle répartition des richesses, plus favorable au travail, et moins à la rente.

Cette loi de finances est une occasion manquée. La France a pourtant le devoir et la capacité de tracer un nouveau chemin en Europe pour relever le défi de la lutte contre le pouvoir financier, engager la transition énergétique et redonner espoir aux peuples. C'est ainsi que la France restera un grand pays.

Mettre fin au pillage des richesses !

Contre la compétitivité à tout prix

Les député-e-s du Front de gauche sont face à une responsabilité historique, celle de redonner espoir aux Françaises et Français, en se fixant pour priorités le combat contre les inégalités, contre la destruction de l'emploi et pour le progrès social.

La Commission européenne a validé vendredi le projet de budget de la France pour 2014, estimant qu'il était en ligne avec les exigences du pacte de stabilité et avec la recommandation adressée à notre pays.

Si la Commission européenne est satisfaite, les peuples d'Europe font quant à eux l'amère expérience de l'inefficacité des politiques d'austérité, qui étouffent toute ambition de progrès et de développement. La doctrine en vogue est que souffrance et privation jalonnent un chemin de croix nécessaire pour lutter contre la crise économique.

On nous assène que les déficits budgétaires aboutissent à l'escalade des taux d'intérêt et que la rigueur favoriserait l'emploi. C'est pourtant le contraire que les Français observent : le chômage croît et les restrictions budgétaires plombent notre économie. Le PIB a ainsi reculé de 0,1 % ce dernier trimestre et les perspectives de croissance restent pour le moins modestes. Devant ce constat, le Gouvernement a décidé que l'unique planche de salut consistait à accroître la concurrence en baissant

le coût du travail et en augmentant le volume des aides aux entreprises.

Bien que les entreprises disposent déjà de six mille aides, qui représentent un coût de 110 milliards d'euros par an, vous avez fait le choix de leur accorder 20 milliards d'euros supplémentaires, avec le crédit d'impôt

compétitivité-emploi : une aide sans contreparties financières, une aide sans contreparties industrielles, financée par une hausse de la TVA, par de nouvelles hausses d'impôts et par des coupes claires dans les budgets.

Ces choix ne créent pas seulement le trouble parmi toutes celles et tous ceux qui ont placé leurs espoirs dans le changement politique en mai 2012, ils exacerbent le sentiment d'injustice chez nos concitoyens. Après dix années d'une politique de droite

désastreuse, les Françaises et les Français attendaient de l'élection de François Hollande l'apaisement des tensions sociales et le rétablissement de la justice fiscale et sociale. Ils ont aujourd'hui le sentiment que rien ne change, que les gouvernements se succèdent et poursuivent le même ordre du jour.

« La priorité est d'engager une grande réforme fiscale, mais pour rendre l'impôt sur le revenu réellement progressif, de façon, comme disait Jaurès, à « doter vraiment et substantiellement les grandes œuvres de solidarité sociale » »



André Chassaigne
Puy-de-Dôme

L'ordre du jour fixé par Bruxelles et les marchés financiers, sans égard pour leurs difficultés et leurs attentes ! Nous voyons bien comment la droite, le Medef, l'extrême droite instrumentalisent le mécontentement populaire, pour mieux briser les fondements de la solidarité et propager une révolte antifiscale.

Disons-le : les forces de gauche sont aujourd'hui face à une responsabilité historique, celle de redonner espoir à nos concitoyens, en se fixant pour priorités le combat contre les inégalités, le combat contre la destruction de l'emploi, le combat pour le progrès social. Cela ne peut se faire sans un profond changement de cap.

En matière budgétaire, la priorité est d'engager une grande réforme fiscale, mais pour rendre l'impôt sur le revenu réellement progressif, de façon, comme disait Jaurès, à « doter vraiment et substantiellement les grandes œuvres de solidarité sociale ». Taxer le capital et les transactions financières, cesser d'épargner les plus hauts revenus, lutter contre l'évasion fiscale, remettre à plat toutes les exonérations fiscales et sociales.

Certes, nous notons avec satisfaction les progrès réalisés en matière de lutte contre les paradis fiscaux et l'optimisation fiscale. Nous n'ignorons pas non plus les difficultés léguées par la majorité précédente. Ce que nous contestons, en revanche, c'est votre obsession de la réduction des déficits et de la compétitivité à tout prix.

Cette logique vous conduit à signer des chèques en blanc aux entreprises, y compris celles qui sacrifient l'emploi, et à ne rien entreprendre pour relever les salaires et soutenir la demande.

Pierre Mendès France affirmait qu'en période de sous-emploi, « il ne faut surtout pas courir après l'équilibre budgétaire ».

Pierre Mendès France citait l'exemple désastreux du chancelier allemand Brüning qui, en 1930, théorisa l'idée qu'il ne fallait pas s'occuper du chômage tant qu'on n'avait pas résorbé les déficits. C'était le « pain noir » : le « pain blanc » devait venir après. On sait ce qu'il en fut...

Vous croyez que le redressement de la France viendra de la fuite en avant dans la concurrence internationale. Nous avons, au contraire, la conviction que ce redressement viendra d'une meilleure répartition des richesses, en mettant fin au pillage des richesses orchestré par

la sphère financière. Redonnons pour cela toute leur force aux principes d'égalité, de justice et de solidarité, ces principes qui forment le ciment du pacte républicain. C'est par fidélité à cette exigence que les députés du Front de gauche voteront contre le présent projet de loi de finances.

« Pierre Mendès France citait l'exemple désastreux du chancelier allemand Brüning qui, en 1930, théorisa l'idée qu'il ne fallait pas s'occuper du chômage tant qu'on n'avait pas résorbé les déficits. C'était le « pain noir » : le « pain blanc » devait venir après. On sait ce qu'il en fut... »

Un budget 2014 de la sécurité sociale sous le signe de l'austérité

Pour une politique audacieuse de justice sociale

Face à la « responsabilisation » financière des usagers du système de santé, les député-e-s du Front de gauche se battent pour une amélioration de l'accès aux soins à tous, de la prévention et de la santé des salariés ainsi que des prestations familiales.

Cette année encore, comme déjà l'an dernier, le PLFSS ne rompt pas avec ceux votés lors des deux précédents quinquennats. Dans la continuité du projet de loi sur les retraites, vous refusez toujours d'envisager de nouvelles modalités de financement de la protection sociale, ce qui vous conduit à réduire les budgets.

Cependant, si l'attente était supportable l'an dernier, quelques mois après le retour de la gauche au pouvoir, elle n'est aujourd'hui plus acceptable.

Concernant le financement, tout d'abord, le maintien d'un déficit important de la Sécurité sociale en 2014 montre que la maîtrise comptable des dépenses ne règle rien.

Ce déficit devrait atteindre 13,2 milliards, selon les prévisions du Gouvernement. Notons que s'il est relativement peu élevé au regard de l'ensemble du budget de la Sécurité sociale, puisqu'il en représente environ 3 %, ce qui, au passage, et à la différence de l'État, reste dans les clous du Traité de Lisbonne, il est cependant persistant, puisque depuis douze ans aucun budget de la Sécurité sociale n'a été à l'équilibre.

Plusieurs raisons expliquent cette situation.

Tout d'abord, ce budget est systématiquement bâti sur des prévisions de croissance irréalistes, comme nous n'avons pas manqué de le faire remarquer l'an dernier. Le Gouvernement tablait sur une croissance de 0,9 % en 2013. Au final, elle ne devrait pas dépasser 0,1 %, concrétisant nos craintes que la contraction des dépenses publiques que vous avez imposée ne tue la croissance et l'emploi.

Ainsi, le déficit pour cette année 2013 va être accru de 1,7 milliard par rapport à vos prévisions, et ceci bien que les dépenses soient inférieures aux objectifs fixés pour chacune des branches de la Sécurité sociale.

Cette situation vient confirmer ce que nous ne cessons de répéter : le déficit de la Sécurité sociale n'est pas dû à un excès de dépenses, mais bien à une insuffisance de recettes. C'est dû au chômage et aux fermetures d'entreprises qui se poursuivent, aux exonérations de cotisations sociales patronales que vous maintenez sans aucun contrôle, à votre refus persistant de faire contribuer tous les revenus, et notamment ceux des placements financiers, à la protection sociale.

Enfermés dans ce carcan libéral qui ne vous distingue plus des choix opérés par la droite,

« Le déficit de la Sécurité sociale n'est pas dû à un excès de dépenses, mais bien à une insuffisance de recettes »



Jacqueline Fraysse
Hauts-de-Seine

vous maintenez un ONDAM insuffisant pour répondre aux besoins de santé et un ONDAM hospitalier qui ne risque pas de permettre aux hôpitaux publics de surmonter leurs difficultés actuelles, puisqu'il se situera à 2,3 % alors que les dépenses des hôpitaux devraient augmenter de plus de 3 %.

Lorsque Édouard Couty avait rendu les conclusions de sa mission sur l'avenir de l'hôpital, j'avais salué un travail sérieux, fruit d'une large concertation, et qui prenait le contre-pied de la loi HPST en proposant de revenir sur la généralisation aveugle de la T2A.

M. Couty souhaitait que l'État « fixe les objectifs et rende des arbitrages politiques », ce qui me semble essentiel mais nécessite évidemment de prendre des décisions d'ordre financier. Or, non seulement la réforme de la T2A ne se fait qu'à dose homéopathique mais, cette année encore, le Gouvernement fixe un ONDAM hospitalier inférieur à l'évolution des dépenses des hôpitaux. Avez-vous décidé de tourner le dos aux conclusions de ce rapport qui, pourtant, était consensuel, tout au moins à gauche ?

Certes, ce PLESS comporte quelques points positifs. On peut ainsi se réjouir de la réforme des modalités de financement de la Haute autorité de santé qui, dorénavant, ne sera plus alimentée par des taxes en provenance des laboratoires pharmaceutiques sur les produits desquels elle est amenée à se prononcer, ce qui lui laissera davantage d'indépendance.

Je me réjouis également de l'amélioration de la protection sociale des femmes médecins ou auxiliaires médicales en cas de grossesse, de l'expérimentation de la délivrance de médicaments à l'unité afin de vérifier si c'est une mesure utile ou encore du renforcement de l'aide au sevrage tabagique à destination des jeunes.

De même, si l'on peut se réjouir de la poursuite des expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération alternatifs au paiement à l'acte, qui favorisent le travail collectif et permettent de rémunérer les actes de santé publique et de prévention, il convient de faire remarquer que cette expérimentation dure depuis maintenant cinq ans, puisqu'elle a été demandée en 2008. Il serait peut-être temps, aujourd'hui, de tirer quelques conclusions et d'oser avancer plus résolument, bien sûr sur la base du volontariat, vers d'autres modes de rémunération que le paiement à l'acte.

De même, on peut regretter que la réforme de la tarification à l'activité des établissements de santé prévue à l'article 33 soit cantonnée à certaines cliniques privées, les ex-hôpitaux locaux étant financés jusqu'en 2015 et de façon dérogatoire par une dotation annuelle de financement.

On reste là encore très loin des préconisations du rapport Couty concernant la nécessité d'une profonde réforme du financement des hôpitaux publics et, notamment, des grands établissements comme l'AP-HP, les Hôpitaux civils de Lyon ou l'Assistance publique de Marseille, qui

sont également soumis à des contraintes de service publics fortes – certes différentes des établissements situés dans des zones isolées ou peu denses mais tout aussi incompatibles avec un financement par tarification à l'activité.

Il en est de même concernant la tarification au parcours pour les maladies chroniques, qui figure également dans les préconisations du rapport Couty. On peut s'étonner que l'expérimentation prévue à l'article 34 se limite à l'insuffisance rénale chronique et au traitement du cancer par radiothérapie, laissant ainsi de côté la grande majorité des maladies chroniques et notamment le diabète, qui constitue un vrai problème national.

« Le Gouvernement a fait le choix de poursuivre sur la voie ultra-libérale, répondant ainsi aux injonctions de la Commission européenne, en cherchant à réduire à tout prix le déficit budgétaire sur le dos de nos concitoyens »

Enfin, dans un autre registre, celui des prestations familiales, le recentrage opéré sur les familles les plus modestes pourrait être considéré comme une mesure positive s'il ne se faisait au détriment des catégories moyennes et du principe d'universalité des prestations sociales.

Plus généralement, et votre décision récente de diminuer la part des employeurs dans le financement de cette branche le prouve, on peut craindre que vous ne prépariez le terrain à la fiscalisation de la branche famille et à sa sortie de la Sécurité sociale, autrement dit, au transfert de son financement par les cotisations sociales patronales et salariés vers les seuls ménages au moyen de l'impôt, ce qui n'est pas acceptable parce qu'il s'agit, là encore, d'un réel recul social.

Mais, au bout de compte, ce qui ressort le plus fortement de ce PLFSS, ce sont ses manques. Certes, ce texte ne prévoit pas ouvertement de nouvelles mesures dites de « responsabilisation des patients », peut-être parce qu'il est enfin admis que s'agissant de personnes ayant besoin de soins, le problème n'est pas de les responsabiliser mais de les soigner.

Mais en décidant de financer le forfait médecin traitant par une taxe sur les organismes complémentaires d'assurance maladie, vous savez que son montant sera inévitablement répercuté sur les cotisations facturées aux assurés. Surtout, vous ne revenez pas sur dix années de désengagement de l'assurance maladie organisé par la droite à coup de franchises médicales, de forfaits hospitaliers et de remboursements. C'est pourtant là un obstacle essentiel à l'accès aux soins.

Quant à la prévention, la seule mesure prévue dans ce texte concerne l'aide au sevrage tabagique à destination des jeunes. C'est bien, mais c'est aussi dire à quel point la médecine préventive est et restera encore le parent pauvre de notre système de santé.

Rien non plus, dans ce registre, face à l'im-

pact négatif de la pollution environnementale sur la santé, pourtant aujourd'hui scientifiquement prouvé et dernièrement encore confirmé par l'OMS et par le Commissariat général au développement durable, lequel estime que la pollution de l'air coûte entre 700 millions et 1,7 milliard par an au système de soins en France.

Pourtant, aucune mesure n'est prévue pour lutter contre ce fléau, absence qui fait suite à celle des associations de santé environnementale lors de la Conférence sur l'environnement et qui laisse mal augurer du contenu de la grande loi de santé publique que vous nous promettez. Or, nous n'avancerons pas sans l'expérience et la parole citoyenne jointe à celle des experts.

Un autre manque concerne l'industrie pharmaceutique, qui semble passer à travers les gouttes. La fusion de la taxe sur le chiffre d'affaires des laboratoires et de la taxe sur les premières ventes de médicaments, source de tant d'inquiétudes pour les entreprises concernées mais aussi pour mes collègues de droite, ne leur coûtera

rien si l'on en croit l'étude d'impact et les propos rassurants de M. Cazeneuve.

Si le Gouvernement n'aggrave pas les taxes sur les médicaments, il ne fait rien non plus pour aligner leur prix sur celui pratiqué chez nos voisins, alors même que le rapport de la députée européenne Michèle Rivasi rendu public avant l'été montre que la Sécurité sociale pourrait économiser 10 milliards si elle alignait les prix de ses médicaments sur celui des pays voisins de l'Union européenne.

Il y a là un beau gisement d'économies que vous laissez inexploité. Pourquoi ? Vous m'avez répondu en commission que les professionnels ont tendance en France à prescrire plus systématiquement de nouvelles molécules en première intention.

Je ne saurais me satisfaire de cette explication qui montre surtout l'excellence du lobbying pratiqué par les laboratoires auprès des médecins et ses effets pervers, mais n'explique pas pourquoi les mêmes médicaments sont vendus plus cher en France qu'en Allemagne par exemple.

« Ce qui ressort le plus fortement de ce PLFSS, ce sont ses manques »

Et si l'on peut comprendre que la France veille au maintien et au développement de son industrie pharmaceutique, ce n'est évidemment pas le rôle de la Sécurité sociale que de la soutenir. J'ajoute que les résultats financiers des laboratoires confirment leur bonne santé, d'autant que s'y ajoutent les millions d'euros qu'ils vont percevoir au titre du CICE.

Concernant la santé des salariés, les mauvais signes en direction des employeurs s'ajoutent à un manque de volontarisme manifeste. En effet, après avoir promis au MEDEF, dans le cadre de la réforme des retraites, de compenser le coût du volet pénibilité, déchargeant ainsi de fait les employeurs de toute responsabilité concernant la santé de leurs salariés, le Gouvernement cautionne le sous-financement de la branche accidents du travail-maladies professionnelles.

Alors que le rapport Diricq situe entre 587 millions et 1,10 milliard le coût pour le régime général de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles, vous maintenez une compensation très en-dessous de la réalité que tout le monde connaît. Est-ce, là encore, pour préserver la compétitivité des entreprises, une obsession qui décidément hante davantage le Gouvernement que celle de la vie et de la santé de nos concitoyens ?

Enfin, d'autres mesures sont inacceptables. Il en est ainsi du siphonage des excédents du fonds pour l'emploi hospitalier au profit de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. Il est en effet incompréhensible que les hôpitaux dont la situation financière est déjà délicate participent au financement d'une caisse de retraite qui, avant compensation aux autres régimes, et notamment du privé, est excédentaire.

Autre siphonage, celui des excédents de la Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières, véritable détour-

nement des cotisations des salariés et des pensionnés.

Mais en matière de mesure inacceptable, le summum est atteint avec la concrétisation de la promesse faite au patronat de compenser la hausse des cotisations décidée dans le cadre de la réforme des retraites au terme d'un complexe jeu de tuyauterie budgétaire qui revient, au bout du compte, à désengager le patronat du financement de la politique familiale. Pour synthétiser et pour conclure, avec ce PLFSS, le Gouvernement était confronté à un choix : revenir sur les reculs imposés depuis dix ans par la droite en développant

une politique audacieuse de justice fiscale et de progrès social en direction de nos concitoyens permettant d'améliorer l'accès aux soins, la prévention et la santé des salariés ainsi que les prestations familiales ; ou bien le Gouvernement a fait le choix de poursuivre sur la voie ultralibérale, répondant ainsi aux injonctions de la Commission européenne, en cherchant à réduire à tout prix le déficit budgétaire sur le dos de nos concitoyens sans commencer à mieux répartir

la richesse nationale entre les salariés et les prélèvements sur les entreprises.

C'est hélas ce choix que vous avez fait, un choix dans lequel, sincèrement, nous ne nous retrouvons pas.

« En matière de mesure inacceptable, le summum est atteint avec la concrétisation de la promesse faite au patronat de compenser la hausse des cotisations décidée dans le cadre de la réforme des retraites ! »

Défendre une sécurité sociale universelle et solidaire

Un PLFSS qui creuse les inégalités devant la santé

Les député-e-s du Front de gauche votent contre ce PLFSS d'austérité qui fragilise un peu plus notre protection sociale et qui ré-introduit, en la rebaptisant, la clause de désignation prévue par l'ANI (la loi de transposition de l'accord national interprofessionnel) et le texte sur la sécurisation de l'emploi.

En première lecture nous dénonçons l'insuffisance de l'ONDAM pour 2014 et ses conséquences directes pour les établissements publics de santé confrontés à des difficultés financières majeures, dont nous sommes tous témoins dans nos circonscriptions.

Aujourd'hui, cet objectif de dépenses présente une baisse de 150 millions d'euros qui nous est présentée comme la preuve d'une politique de gestion rigoureuse des dépenses d'assurance maladie. On pourrait comprendre l'objectif comptable de maîtrise des dépenses qui anime le Gouvernement après des années d'une gestion calamiteuse pour la droite. Mais de la gestion rigoureuse à la politique de rigueur il n'y a qu'un pas, que vous avez allègrement franchi, non sans contradictions. Légère entorse à la rigueur budgétaire pour éviter une contestation de la réforme des retraites, vous sortez en catastrophe du chapeau une double revalorisation de l'ASPA. Sur le fond nous sommes, bien sûr, favorables à cette mesure, quoique nous eussions préféré qu'elle ne serve pas à convaincre la majorité de voter un texte antisocial.

Nous regrettons également que la rigueur vous contraigne à n'augmenter son mon-

tant que de quelques euros. Si chaque euro compte à ce niveau de revenus, ces revalorisations ne sortiront pas les bénéficiaires de la pauvreté dans laquelle ils se trouvent. Nous proposons qu'aucune retraite dans notre pays ne puisse être inférieure au SMIC.

Parallèlement, vous décidez d'un coup de pouce de 50 euros au titre de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé pour les retraités. Or l'augmentation de cette aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé est financée par le Fonds CMU-C, qui n'est lui-même abondé que par les organismes mutualistes.

En résumé, cette deuxième mesure sera intégralement financée par les adhérents mutualistes, donc par les salariés et retraités.

Les revenus financiers, les capitaux dédiés à la spéculation et les rentes continuent, eux, de se voir épargner la moindre contribution significative au financement de la protection sociale.

Mais il y a de notre point de vue, dans ce texte et dans la réforme des retraites qui est liée, des actes plus préoccupants encore, qui ne relèvent pas de la rigueur comptable mais bien de l'austérité à tout prix, qui conduit à fragiliser la Sécurité sociale obligatoire. Ainsi, ce PLFSS donne un rôle et

« Nous proposons qu'aucune retraite dans notre pays ne puisse être inférieure au SMIC »



**J.-J. Candelier
Nord**

une place prépondérants aux organismes complémentaires dont les appétits s'aiguisent pour cannibaliser un marché de plus de 25 milliards d'euros. Vous avez ainsi réintroduit, en la rebaptisant, la clause de désignation prévue par l'ANI et le texte sur la sécurisation de l'emploi.

Sous prétexte de réduire le reste à charge supporté par nos concitoyens, vous incitez fiscalement les employeurs à souscrire des contrats d'assurance complémentaires pour leurs salariés et à opter pour ceux qui sont recommandés par la branche. Or ce mécanisme s'accompagne d'importantes exonérations de cotisations sociales, à hauteur de 2,5 milliards d'euros, qui manqueront à la protection sociale. Les salariés

auront moins de chance, puisque les contributions patronales à ces mutuelles seront désormais réintégrées dans le revenu net imposable. Voilà pour le fond.

Sur la forme, nos inquiétudes ne sont pas moindres. Faut-il rappeler qu'en première lecture vous avez décidé de recourir au Sénat au vote bloqué et à une seconde délibération générale, récrivant l'ensemble du projet de loi, niant ainsi tout le travail accompli par la Haute assemblée ?

Procédant de même sur les retraites, vous avez demandé ici une seconde délibération et un vote bloqué sur l'article 4 du projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, pourtant rejeté par deux fois par notre assemblée.

Mais cette fois-ci, c'est contre votre propre majorité que vous avez utilisé cette pro-

cédure exceptionnelle, contraignant les députés à être avec ou contre vous.

Le débat parlementaire a été malmené et nous ne pouvons que nous en émouvoir. Le débat démocratique ne peut, en aucun cas, être muselé faute de voir notre démocratie menacée. Sur des sujets aussi essentiels que notre protection sociale ou nos retraites, nous considérons ces artifices de procédure extrêmement inquiétants.

« Ce PLFSS donne un rôle et une place prépondérants aux organismes complémentaires dont les appétits s'aiguisent pour cannibaliser un marché de plus de 25 milliards d'euros »

Les députés du Front de gauche voteront, bien entendu, contre ce PLFSS d'austérité qui fragilise un peu plus notre protection sociale. Notre vote est aussi la manifestation de notre défiance vis-à-vis d'un gouvernement qui est sourd aux attentes du peuple et irrespectueux du Parlement. Comme le sont d'ailleurs les membres de l'UMP !

Retrouvez toutes nos interventions sur les différentes missions budgétaires (partie dépenses du projet de loi des finances) sur notre site <http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/>

Vos député-e-s



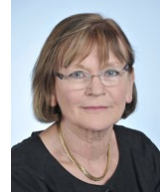
André Chassaigne
Puy-de-Dôme



François Asensi
Seine-Saint-Denis



Alain Bocquet
Nord



Marie-George Buffet
Seine-Saint-Denis



Jean-Jacques Candelier
Nord



Patrice Carvalho
Oise



Gaby Charroux
Bouches-du-Rhône



Marc Dolez
Nord



Jacqueline Fraysse
Hauts-de-Seine



Nicolas Sansu
Cher

Le site des député-e-s

Réseaux sociaux



[facebook.com/
LesDeputesduFrontdeGauche](https://facebook.com/LesDeputesduFrontdeGauche)

twitter.com/deputesFdG

Lettre d'information éditée par la composante des
député-e-s communistes, républicains et citoyens de
l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris Cedex 07 SP
tél. 01 40 63 60 83
fax. 01 40 63 55 21
contact.gdr@assemblee-nationale.fr

Le site internet du Groupe des députés Front de gauche a fait peau neuve, avec une nouvelle version mise en ligne fin novembre. La nouvelle maquette permet une navigation plus facile via un rubricage simplifié et une architecture dynamique faisant la part belle aux photos et vidéos. En complémentarité avec les réseaux sociaux du Groupe (Facebook et Twitter), le nouveau site met l'accent, dès la page d'accueil, sur les grands dossiers de l'actualité parlementaire placés sur une frise iconographique animée.

groupe-communiste.assemblee-nationale.fr